

**La juste mémoire : entre témoins, historiens et citoyens**  
**d'après l'œuvre de Paul Ricœur : *La Mémoire, L'Histoire, L'Oubli*.**

Annie Barthélémy, Vesoul, le 8 novembre 2018

Je vous remercie de pouvoir, à l'occasion de la commémoration en France du centenaire de la fin de la deuxième Guerre Mondiale, le 11 novembre 1918, traiter de cet ouvrage marquant de Paul Ricœur paru en 2000.

Dès l'avertissement initial, le philosophe interroge le sens des commémorations, je le cite :

« Je reste troublé par l'inquiétant spectacle que donne le trop de mémoire ici, le trop d'oubli ailleurs, pour ne rien dire de l'influence des commémorations et des abus de mémoire - et d'oubli. L'idée d'une politique de la juste mémoire est à cet égard un de mes thèmes civiques avoués (1)<sup>1</sup> ». Cet avertissement indique que le livre traite principalement de la mémoire collective. Quelques belles pages de MHO sont consacrées précisément à l'articulation entre mémoire individuelle et mémoire collective : « on ne se souvient jamais seul (148) » écrit Ricœur, commentant l'essai de Maurice Halbwachs sur la mémoire collective<sup>2</sup>. Nos souvenirs d'enfance sont des souvenirs partagés, au point qu'il nous est parfois difficile de faire la part entre nos propres souvenirs et ceux évoqués par nos proches. Entre les deux pôles de la mémoire individuelle et la mémoire collective à laquelle l'enfant est introduit dans les salles de classe, Ricœur insère un plan intermédiaire celui de la mémoire des proches, « où s'opèrent concrètement les échanges entre la mémoire vive des personnes individuelles et la mémoire des communautés auxquelles nous appartenons (161) ». Les documents que nous tenons de nos grands-parents et que nous gardons précieusement (plaque d'identité militaire, correspondances etc.) sont des supports qui entretiennent au fil des générations la mémoire de la Grande Guerre. Ce triple étage de la mémoire qui relie la mémoire individuelle à la mémoire familiale puis à la mémoire scolaire et civique élargit nos groupes d'appartenance, il nous attache à nos contemporains et nous inscrit dans la succession des générations. Aussi la mémoire n'est pas seulement constitutive de notre identité personnelle, elle sert de fondement aux identités collectives.

---

<sup>1</sup> Les chiffres entre parenthèses renvoient aux pages dans l'édition du Seuil en 2000

<sup>2</sup> publié par sa femme en 1950

J'ai choisi de développer pour vous le thème de la juste mémoire en référence aux commémorations de la fin en France de la Grande Guerre. *La mémoire, l'Histoire, l'Oubli* est un ouvrage majeur qui permet d'éclairer en effet cette actualité, il incite à réfléchir aux enjeux de ces commémorations pour nous citoyens français et plus largement, en raison du caractère international du conflit, pour les citoyens des pays belligérants qui peinent à se situer dans la mondialisation. Je commencerai par quelques mots d'introduction sur le parcours de Paul Ricoeur, suivis d'un aperçu de l'ouvrage et des circonstances de sa publication.

### **Une enfance et un début de carrière professionnelle dans la tourmente des deux guerres mondiales**

Paul Ricoeur est né le 27 février 1913 à Valence. Sa vie est marquée à ses débuts par l'histoire : son père meurt en septembre 1915 à la bataille de la Marne, il est à deux ans orphelin de guerre. Dans un entretien donné en 1994, Ricoeur évoque à ce sujet un « souvenir » d'enfance : « j'ai un souvenir dont je ne sais pas s'il est vraiment un souvenir ou s'il est reconstruit à partir de ce qu'on m'a raconté . Le 11 novembre 1918 n'a pas été chez nous un jour de victoire et de joie. Je crois me rappeler avoir vu arriver des trains de soldats braillards et joyeux, alors que, à la maison, le deuil régnait. Parce que nous ne savions pas si mon père était effectivement mort : nous n'avions reçu qu'un avis de disparition. Ce n'est que beaucoup plus tard, en 1932, qu'on a retrouvé son corps en retournant un champ; il a été reconnu par sa plaque. La guerre s'est ainsi achevée dans le deuil de mon père ; je n'ai donc pas le souvenir d'un armistice joyeux, encore moins celui d'une victoire. »<sup>3</sup>Le flou autour de ce souvenir d'enfance, qui livre une image singulière et partielle du 11 novembre 1918, fait écho au thème de l'ouvrage rédigé par Ricoeur quatre vingt ans plus tard.

A vingt-sept ans, en juin 1940, il est fait prisonnier dans un oflag en Poméranie à l'est de Stettin, il traduit en captivité les *Ideen* de Husserl dans les marges d'un exemplaire allemand; il partage cette détention avec plusieurs intellectuels dont l'agrégé de philosophie Michael Dufrenne avec qui il écrira son premier livre, consacré au psychiatre et philosophe à Karl Jaspers (1947).

Quand il publie MHO en 2000, il a quatre-vingt sept ans, ce sera son dernier grand livre après une longue vie d'enseignant-chercheur qui nous a légué une œuvre marquante pour penser

---

<sup>3</sup> F. Azouvi, M. de Launay, *La critique et la conviction*, Hachette littérature, 1995, p.11

notre condition d'homme « agissant et souffrant »; je retiendrai de sa longue bibliographie d'abord le recueil d'articles *Histoire et Vérité* (1955) qui témoigne de l'intérêt précoce de Ricœur pour les questions liées à l'histoire et en particulier au métier d'historien en tension entre une objectivité toujours incomplète et un engagement subjectif, allié et obstacle du travail historique; ensuite les trois tomes de *Temps et Récit* (1983,1985), dont la thèse centrale est que : « le temps devient humain dans la mesure où il est articulé de manière narrative (TRI p.17)» et dans lequel le philosophe compare récit de fiction et récit historique. MHO poursuit la réflexion sur l'histoire en la confrontant à la mémoire et à l'oubli.

### **L'ouvrage et le contexte de sa parution**

MHO, qui reçoit à sa sortie un écho considérable, traite « de la représentation du passé, au plan de la mémoire et de l'histoire et au risque de l'oubli (593) » ; dans cet ouvrage, la réflexion sur le rôle de la mémoire collective est centrale, l'auteur dialogue sur ce thème en philosophe avec les historiens et interpelle les citoyens. Cet ouvrage imposant, parfois touffu, comporte trois parties, la première est consacrée à la mémoire, la seconde à l'histoire, la troisième traite de la condition historique et « culmine dans une méditation sur l'oubli ». Il ne faut pas entendre les trois mots du titre comme l'annonce de thèmes successifs : tout l'ouvrage est fondé sur la dialectique entre la mémoire et l'oubli, fondée sur notre condition historique. Il est intéressant de le relire aujourd'hui pour saisir l'enchevêtrement des diverses strates de la mémoire de 1914-1918 : la **mémoire privée** des témoins de la Grande Guerre, celle des soldats de la Grande Guerre aujourd'hui disparus et des familles confrontées à cette hécatombe, celle **publique des mémoires collectives** qui, en France, s'exprime cette semaine dans les commémorations du centenaire du 11 novembre 1918, **celle des historiens** qui, depuis la fin de la guerre, explorent les différentes facettes de ce passé tragique, **celle enfin des citoyens**, concernés eux aussi cette guerre « qui nous a changés », pour reprendre le titre du n° de juillet-août 2018 de la revue *L'Histoire*.

Paul Ricœur utilise une métaphore marine pour indiquer la ligne directrice de l'ouvrage :

« Ces trois parties ne font pas trois livres. Bien que les trois mâts portent des voilures enchevêtrées mais distinctes, ils appartiennent à la même embarcation destinée à une seule et

unique navigation. Une problématique commune court en effet à travers la phénoménologie de la mémoire, l'épistémologie de l'histoire, l'herméneutique de la condition historique : celle de la représentation du passé ».

Cette citation nous donne le cap et indique les étapes de la navigation. MHO nous invite à réfléchir aux formes et aux usages de la représentation du passé

- lorsqu'il resurgit dans les souvenirs et dans les témoignages (première partie)
- lorsqu'il est interrogé par les historiens et représenté dans les livres d'histoire (la deuxième partie présente l'exploration du passé depuis la consultation des archives jusqu'à l'écriture de l'histoire)
- lorsqu'il nous conduit à réfléchir sur le sens de notre condition historique (c'est l'objet de la troisième partie)

A chaque étape de la navigation entreprise dans cet imposant volume, Ricœur fait référence aux historiens qu'il a lus attentivement et avec lesquels il dialogue en philosophe ; le lecteur prodigieux qu'est Paul Ricœur peut décourager ceux qui lisent son livre sans disposer de sa culture historique et de sa formation philosophique mais grâce aux notes d'orientation, qui précèdent chaque partie de l'ouvrage, le lecteur patient peut garder le cap dans les méandres des commentaires et de l'argumentation. Par ailleurs l'index thématique, auquel a œuvré dans sa jeunesse notre président, donne la possibilité à ce même lecteur d'entrer dans l'ouvrage à sa guise. **Lire MHO**, c'est découvrir à travers une œuvre, un style philosophique en dialogue. **Lire MHO**, c'est aussi rencontrer un philosophe sensible dont la réflexion intègre les émotions, en témoignent la dédicace à sa femme disparue au début de l'année 1998 (Dans la mémoire de Simone Ricœur), la présentation par le philosophe de la sculpture baroque du monastère de la ville de Ulm, (cf. légendée de sa main : entre la DECHIRURE par le temps ailé et l'ECRITURE de l'histoire et son stylet) et les quelques passages où affleure la sensibilité d'un vieillard à l'approche de la mort. Mais surtout **lire MHO en 2018**, c'est mesurer l'étonnante actualité des perspectives qu'ouvre cet imposant ouvrage. C'est ce que je me propose de montrer en relisant MHO au prisme de la question politique de la juste mémoire et en me référant aux commémorations de la Grande Guerre pour présenter la pensée de Ricœur sur relations entre mémoire, histoire et politique.

Précisons d'abord que l'expression juste mémoire concerne la mémoire collective, la mémoire

partagée et notamment la mémoire officielle encadrée par l'Etat, incarnée au plus haut point par les cérémonies du 11 novembre qui rendent hommage aux combattants Grande Guerre morts pour la patrie (hommage élargi depuis 2012 à tous les soldats morts pour la France). Quand Ricœur l'utilise, ce ne sont pas ces cérémonies officielles qu'il a en vue, mais les demandes de reconnaissance officielle de victimes qui se réclament du devoir de mémoire (mémoire des victimes de l'Holocauste, mémoire de l'esclavage). La juste mémoire vient, chez Ricœur, faire contrepoint à cette expression « devoir de mémoire », en vogue dans les années 1990, à propos du génocide juif. Paul Ricœur émet quelques réserves sur le devoir de mémoire, il lui préfère l'expression travail de mémoire, qu'il emprunte à Freud, transférant à la mémoire collective les analyses relatives au rôle de la cure psychanalytique pour contrer les effets néfastes de la répétition du passé au travers des symptômes ou de la rumination du passé dans la mélancolie. A la sortie de l'ouvrage, certains se sont insurgés contre ce qu'ils comprenaient comme une atteinte au devoir de mémoire, alors que le philosophe engageait une réflexion sur les risques d'une frénésie commémorative et de la mise en concurrence de la mémoire et de l'histoire (cf. débats, postérieurs à la publication de MHO, sur le passé colonial de la France à propos des lois mémorielles). Précisons, avant d'entrer dans le détail de l'argumentation, que l'exigence de juste mémoire, si elle vient tempérer la frénésie commémorative, pointe aussi les abus d'oubli et réclame à ce titre de rendre officiellement justice aux victimes qui ont souffert des agissements de l'Etat (cf. décalage jusque dans les années 80 entre la mémoire de la Résistance et la mémoire des victimes de la Shoah ; non-reconnaissance de la responsabilité de l'Etat Français dans certains oublis cf. sort des harkis à l'issue de la guerre d'Algérie). Le livre de Ricœur paraît à un moment historique particulier où la mémoire officielle s'élargit des morts *pour* la France aux morts *à cause* de la France<sup>4</sup>, suite aux requêtes des associations réclamant la reconnaissance non seulement pour les héros combattants mais aussi des juifs morts en déportation durant la Seconde Guerre Mondiale. Il s'inscrit aussi dans un contexte historique marqué, rappelle l'historien François Dosse, par l'affaiblissement de l'Etat Nation, par le déclin des idéologies porteuses de projet d'avenir et par un présentisme qui peine à articuler passé et avenir<sup>5</sup>.

## Témoins et historiens

---

<sup>4</sup> expression de S.Barcellini dans l'ouvrage collectif *La guerre des mémoires* (Découverte 2008) cité par Johann Michel, *Le devoir de mémoire*, Que sais-je ? 2018, p.34

<sup>5</sup> François Dosse « L'histoire à l'épreuve de la guerre des mémoires », *Cités* n°33, 2008, p.31-42

L'exigence de juste mémoire, qui implique témoins et historiens, est au cœur des débats concernant les génocides, la colonisation ou l'esclavage mais elle intervient aussi à propos de la Grande Guerre, par exemple au sujet des fusillés pour l'exemple de 1914-1918 cf. Rôle du groupe d'historiens présidé par Antoine Prost<sup>6</sup> qui a rédigé un rapport, remis le 1<sup>er</sup> octobre 2013, au ministre délégué auprès du ministre de la Défense. Comment Ricœur envisage-t-il, dans cette perspective, les relations entre mémoire et histoire, entre la parole des témoins et les travaux des historiens ? Tout d'abord, il souligne que les uns comme les autres font face à un passé au double statut : d'un côté le passé est « révolu » (cf. l'expression, c'est du passé), mais de l'autre il a bel et bien « été auparavant ». Témoins et historiens sont confrontés à ce passé « absent-présent », pour reprendre la qualification que lui donne Ricœur, tout en soulignant que pour lui « l'avoir été » l'emporte sur le « révolu ». On pourrait dire que la mémoire vivante des témoins penche du côté de « l'avoir été », même si les témoins dans leur lutte contre l'oubli des événements dont ils portent le témoignage, éprouvent que ce passé n'est plus; les historiens, en revanche, s'efforcent de reconstruire le passé révolu à partir des traces qu'ils débusquent dans les archives, mémoire indirecte donc des historiens, conscients de la distance historique entre le présent et le passé. Cependant, cette différence ne doit pas masquer qu'une part du travail des historiens repose la confrontation et l'examen de la fiabilité des témoignages de ceux qui ont vécu les événements ; aussi il ne s'agit pas, pour l'histoire, de remplacer la mémoire après la disparition des derniers témoins, comme celle il y a dix ans du dernier combattant français vivant de la Grande Guerre de Lazare Ponticelli ; en effet, les témoignages sont un des matériaux essentiels des historiens, ils constituent, selon Ricœur, « la structure fondamentale de transition entre la mémoire et l'histoire(26) ». L'histoire ne remplace pas l'histoire, elle est « l'héritière savante de la mémoire (304) ».

Le philosophe reconnaît qu'il peut y avoir tension, voire concurrence entre témoins et historiens ; le vœu de fidélité aux souvenirs des premiers diffère en effet « l'intention de représenter en vérité les choses passées, par quoi se définit face à la mémoire le projet cognitif et pratique de l'histoire telle que l'écrivent les historiens de métier (171) », mais les deux démarches se croisent et Ricœur récuse toute colonisation de l'histoire par la mémoire, comme

---

<sup>6</sup> *Quelle mémoire pour les fusillés de 14-18 ?*, consultable sur le site de la Mission du centenaire [centenaire.org](http://centenaire.org)

dans les régimes autoritaires qui imposent une version officielle de l'histoire ; et parallèlement, il rejette toute prétention, à la suite du développement d'études historiques sur les variations de la mémoire au fil du temps<sup>7</sup>, de réduire la mémoire à un simple objet d'étude historique. Il convient selon lui de penser de façon dialectique les rapports entre la mémoire et l'histoire : « l'histoire exerce sa fonction correctrice de vérité à l'égard d'une mémoire qui ne cesse d'exercer à son égard une fonction matricielle (511) ». Ricœur insiste sur le fait que la mémoire, en dépit de ses défaillances, est la source de l'histoire : « nous n'avons pas mieux que la mémoire pour signifier que quelque chose a eu lieu, est arrivé, s'est passé *avant* que nous déclarions nous en souvenir (26) ».

L'histoire s'enracine dans la mémoire même si son projet de connaissance du passé diffère du souvenir ; en effet, le souvenir remet en mémoire un événement singulier alors que la tâche de l'historien est de situer le passé dans le temps et dans l'espace, d'expliquer et de comprendre ce qui s'est passé et d'en présenter une reconstruction. A plusieurs reprises dans l'ouvrage, Ricœur souligne le contraste entre le souvenir, le petit miracle de la reconnaissance (dont *madeleine de Proust* est un parfait exemple) et le regard distancié de l'historien à la recherche de traces du passé à toutes les étapes de son travail, or bon nombre de ces traces ne sont pas des souvenirs (cf. le paysage de la Somme modifié par la Grande Guerre), et tous les documents ne sont pas des témoignages, beaucoup ne sont traces que par le regard de l'historien (Ex. registres comptables). Confronté aux traces matérielles du passé, l'historien les dote d'une signification : il les situe dans le temps et dans l'espace, il tisse des liens de causalité, croisant les indices il fait émerger les représentations des hommes du passé, il construit un récit historique. Toute la seconde partie de l'ouvrage analyse dans le détail ces différentes étapes du métier d'historien : la phase documentaire pour apporter la preuve de ce qui s'est passé, la phase explicative/compréhensive pour saisir pourquoi les choses se sont passées et non autrement, enfin la phase représentative pour produire une synthèse écrite qui porte à la connaissance de la communauté des historiens et du grand public les résultats de la recherche. Cette longue analyse épistémologique précise en quoi ces différentes opérations contribuent à donner une représentation vraie du passé. La seconde partie de MHO décrit les caractéristiques de cette représentation historique et met en évidence la présence de l'historien à toutes étapes de son élaboration. Cela commence dès la

---

<sup>7</sup> Cf. Henry Rousso, *Le syndrome de Vichy, de 1944 à nos jours*, 1987 ou Antoine Prost, Jay Winter, *Penser la Grande Guerre*, 2004.

consultation des archives et aboutit à la synthèse écrite dans laquelle la représentation historique va prendre corps. Cette représentation dépend de l'orientation de la recherche de l'historien, c'est pourquoi toute version écrite du passé coexiste avec d'autres versions répondant à d'autres questionnements. Ricœur insiste en particulier sur les variations d'échelle en histoire, de la macro histoire<sup>8</sup> à la micro histoire<sup>9</sup>. En conclusion, il ne s'agit pas pour l'historien de faire revivre le passé mais patiemment de livrer « une représentation historique du passé », i.e. représenter le passé avec une intention de vérité et de s'inscrire ici dans la tâche toujours inachevée de rendre compte historiquement d'un moment du passé.

Ricœur, poursuivant ses analyses de *Temps et Récit*, souligne le rôle du récit dans l'écriture de l'histoire, faisant écho à une école d'historiens anglo-saxons, les narrativistes, attentifs aux procédés littéraires mobilisés par les historiens. Certains lecteurs ont reproché à Ricœur de leur faire la part belle au risque de tomber dans le relativisme (à mettre l'accent sur la manière dont on raconte l'histoire, on en oublie la réalité à laquelle fait référence le récit historique et qui le distingue du récit de fiction). C'est oublier les analyses menées dans *Temps et Récit* et les pages de MHO où Ricœur rappelle le contrat de vérité qui engage l'historien. Pour désigner ce projet de vérité qui porte l'historien à toutes les phases de son travail, Ricœur choisit le terme de représentance (« la capacité du discours historique à représenter le passé (306) »), ce qui implique que le discours de l'historien se doit de respecter son référent extérieur : les traces réelles du passé qui a été. L'historien ne livre pas, contrairement au souvenir, une image du passé, il interprète le passé toujours sur la base des indices fournis par ses sources. Reprenant à la fin de l'ouvrage le commentaire de Walter Benjamin sur une aquarelle de Paul Klee *Angelus Novus*, qui évoque l'ange de l'histoire, les yeux écarquillés vers le passé qu'il voudrait retenir, emporté par une tempête qui le pousse incessamment vers l'avenir, Ricœur conclut ainsi : « demeure pour l'historien, l'inquiétante étrangeté de l'histoire, l'interminable compétition entre le vœu de fidélité de la mémoire et la recherche de la vérité en histoire (650) », une façon d'exprimer de façon tragique que l'historien est partagé entre respect des témoignages qui ont

---

<sup>8</sup> cf. Fernand Braudel *La Méditerranée et le Monde méditerranéen à l'époque de Philippe II* 1949, maintes fois réédité ou pour ce qui concerne notre thème : Stéphane Audoin-Rouzeau, Christophe Prochasson (dir.), *Sortir de la Grande Guerre. Le monde et l'après-1918*, 2008

<sup>9</sup> cf. Carlo Ginzburg *Le fromage et les vers L'univers d'un meunier au XVIème siècle* 1980, ou pour ce qui concerne notre thème : Chantal Antier, *Louise de Bettignies, espionne et héroïne de la Grande Guerre*, 2013

pour eux la véracité du vécu et sa quête toujours inachevée de la vérité, une vérité attestée par la critique de la fiabilité des témoignages et les preuves documentaire .

### **Le citoyen : à l'écoute des témoins, instruit par l'histoire, relié à la mémoire collective**

L'aquarelle de Klee introduit à la dernière partie de notre présentation qui implique le citoyen dans la quête d'une juste mémoire ; cette aquarelle dépeint, en effet, l'historien aux prises avec l'histoire qui se fait : son rapport au passé n'est pas seulement un rapport de connaissance car lui qui se donne l'histoire comme objet d'étude, est ancré dans l'histoire, il appartient à une génération marquée par les mêmes événements. Le rapport au passé n'est pas seulement un rapport intellectuel, il est aussi un rapport pratique et politique. C'est là un thème central de MHO, d'où l'importance de la troisième partie de l'ouvrage qui traite de la condition historique : « nous faisons l'histoire, et nous faisons de l'histoire parce que nous sommes historiques (456) », martèle Ricœur. L'historien n'échappe pas à cette condition historique et, à la suite de Nietzsche<sup>10</sup>, Ricœur dénonce son enfermement possible dans une vision rétrospective, devenue si pesante qu'elle obstrue la perspective de l'avenir. Appartenant à une génération, l'historien interroge le passé –un ancien présent- depuis le présent dans lequel il est engagé comme tout citoyen. Et Ricœur met l'accent sur la densité du présent qui ne se réduit pas à une succession d'instantanés ponctuels dans lequel se dispersent bien de nos contemporains noyés dans l'actualité immédiate. Ricœur reprend les analyses de Saint Augustin relative aux trois visées du présent qui lient dans la conscience intime « présent du passé ou mémoire, présent du futur ou attente, présent du présent ou attention (121) », cette épaisseur du présent introduit une continuité dans le temps qui passe et fonde une identité dans le changement. Ricœur cite aussi l'historien allemand Reinhart Koselleck qui réfléchit à l'histoire, comme un singulier collectif (cf. l'expression : « la marche de l'histoire ») où l'actualité présente s'articule à l'« espace d'expérience » passé et à l'« horizon d'attente » futur ; cette notion d'une histoire comme singulier collectif, importante au siècle des Lumières, renouvelle la façon de voir les hommes dans l'histoire : « le concept d'histoire revêt, outre sa signification temporelle renouvelée, une signification anthropologique nouvelle : l'histoire est l'histoire de l'humanité, en ce sens histoire

---

<sup>10</sup> Voir *Seconde considération intempestive* (1872) : De l'utilité et des inconvénients de l'histoire pour la vie.

mondiale, histoire mondiale des peuples. L'humanité devient à la fois l'objet total et le sujet unique de l'histoire en même temps que l'histoire se fait singulier (394) », elle est quelque chose de plus « plus qu'un territoire épistémologique, un authentique rapport au monde (392) ». Mais comment nos contemporains, sceptiques vis-à-vis de l'idée de progrès qui donnait un sens à l'histoire – l'hécatombe de 1914-1918 a nourri ce scepticisme- et privés de l'horizon d'attente qu'offraient les grandes idéologies comme le marxisme, peuvent-ils vivre encore ce rapport au monde ? Comment, pour reprendre un propos de l'historien François Dosse, « le deuil des visions téléologiques peut-il devenir une chance pour revisiter à partir du passé les multiples possibles du présent afin de penser le monde de demain ? »<sup>11</sup>.

Récusant toute philosophie englobante de l'histoire dont il s'est écarté dès les années cinquante, Ricœur insiste sur la dimension pratique et civique la mémoire et sur son articulation à un projet d'avenir à définir : pour lui l'histoire universelle n'est pas une réalité existante mais elle est un horizon pour l'action : « l'idée d'histoire universelle ne saurait être qu'une tâche... une tâche de chercher des relations entre toutes les totalités partielles » écrit-il dans un des articles rassemblés dans *Histoire et vérité*<sup>12</sup>. Nos histoires sont enchevêtrées, ce sont les relations entre ces histoires qui donneront un sens à une histoire universelle qui restera un idéal. Le sens de l'histoire est équivoque, ce qui justifie le travail patient des historiens en quête d'une vérité toujours inachevée. Je donnerai en exemple ici la série de huit émissions d'Ali Badou durant l'été sur France Inter « 1918 : un monde en révolutions » où l'historien Nicolas Offenstadt présentait aux auditeurs : la Grande Guerre, ses conséquences et la mémoire du conflit dans huit régions du monde<sup>13</sup>. Dans cette histoire multiple, les hommes peuvent s'orienter grâce à deux capacités, celle de faire mémoire tournée vers le passé et celle de promettre, tournée vers le futur, qui font partie des capacités fondamentales de l'être humain. Cette articulation entre mémoire et promesse trouve son incarnation dans des projets soutenus par la mission du centenaire comme le projet musical *Voce 2014-2018*, labellisé par la mission centenaire 14-18, initié un chef de chœur Chambérien, Cyrille Colombier, qui réunit des chorales de six pays d'Europe (Allemagne, Roumanie, Pologne, Hongrie, Bosnie-Herzégovine, et France) pour monter l'oratorio tissant des

---

<sup>11</sup> Dosse François, « Le moment Ricœur », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2001/1 (n° 69), p. 137-152. DOI : 10.3917/ving.069.0137. URL : <https://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2001-1-page-137.htm> p.152

<sup>12</sup> « Histoire de la philosophie et historicité » in *Histoire et vérité*, p.80

<sup>13</sup> Allemagne, Italie, Autriche, Russie, Slaves du Sud, Arménie, Syrie Palestine et Chine

liens entre poésie, langues et cultures, créé par Thierry Machuel en mémoire de la Grande Guerre et qui sera joué à Berlin, le samedi 17 novembre. Lier la mémoire de la Grande Guerre à la construction européenne par la rencontre, durant quatre ans, de choristes issus de différents pays impliqués dans la Grande Guerre, est un bel exemple où l'art musical soutient une politique de la mémoire ouverte sur un avenir à construire, un exemple qui montre aussi que la mémoire collective ne se réduit pas aux cérémonies commémoratives officielles.

Ricœur prête une particulière attention au poids des pratiques mémorielles avec leurs us et abus de mémoire et d'oubli. Il traite des abus de mémoire dans la première partie de MHO et des abus d'oubli, ou plus exactement des « oublis de rappel », à la fin de la troisième partie. Il est intéressant de les mettre en relation dans la mesure où ils altèrent par excès ou par défaut l'exercice du « devoir de mémoire ». Ces abus sont plus ou moins conscients ou volontaires. Ricœur distingue d'abord dans le registre involontaire la mémoire empêchée et l'oubli empêché, Ricœur désigne par cette expression une pathologie de la mémoire collective, transposant à la mémoire collective les analyses de Freud concernant les symptômes, qui répètent le passé à défaut de s'en souvenir et celles relatives à la mélancolie où le travail de deuil inaccompli provoque une fixation à l'objet d'amour perdu. Il s'interroge sur la pertinence de cette transposition mais l'utilise car la mémoire collective a aussi ses blessures, qui font que le passé ne passe pas ou échappe au rappel, ce qui empêche la réconciliation avec le passé (on peut penser aussi aux traumatismes des soldats lors de la guerre d'Algérie, guerre non reconnue comme telle par l'Etat). Ces blessures de la mémoire, liées aux actes de violence, nourrissent la rumination du passé ou son occultation et affectent des identités collectives en recomposition. Comment et dans quel cadre soigner ces blessures de la mémoire collective, à défaut de cure psychanalytique pour élaborer ce passé pesant, difficile à regarder en face ? Ricœur suggère deux thérapies pour étayer le travail de rappel et le travail de deuil, fait de détachement et d'intériorisation des souffrances éprouvées. Le travail de rappel opère dans le cadre des débats dans l'espace public qui, libérant la parole, jouent un rôle similaire au colloque singulier entre le patient et son thérapeute (on peut ici invoquer deux exemples que Ricœur développe dans MHO : les retentissements médiatiques des procès Touvier (1981) et Papon (1983) et les tribunaux locaux mis place par la commission nationale pour l'unité et la réconciliation au Rwanda de 1999 à 2012). Le travail de deuil appelle le secours de l'histoire qui, par sa démarche

critique et son regard distancié, corrige les distorsions de la mémoire et élargit les perspectives. « Un privilège ne saurait être refusé à l'histoire, celui non seulement d'étendre la mémoire collective au-delà de tout souvenir effectif, mais de corriger, de critiquer, voire de démentir la mémoire d'une communauté déterminée, lorsqu'elle se replie ou se referme sur ses souffrances propres au point de se rendre aveugle aux souffrances des autres communautés (650) », affirme Ricœur.

Aux blessures de la mémoire collective, s'ajoutent dans le registre actif les manipulations et les injonctions de la mémoire officielle : ces deux formes – la mémoire manipulée et la mémoire obligée – renvoient à des stratégies mémorielles concertées de la part du pouvoir, elles relèvent du domaine de l'idéologie. La mémoire manipulée recouvre les pratiques étatiques qui utilisent le passé pour servir des revendications identitaires : les exemples ne manquent, on pense aux effets funestes du projet de refondation du califat par Al Qaida, ou aux manipulations moins guerrières de certains pays d'Europe qui veulent imposer une histoire tronquée et sanctionnent pénalement les écarts à la version officielle ; les régimes démocratiques mettent en œuvre des manipulations plus légères par l'utilisation d'un roman national. Quant à la mémoire obligée, elle concerne le fameux devoir de mémoire qui est invoqué pour dénoncer le caractère partial des cérémonies officielles. Ricœur fait référence au livre de Henry Rousseau sur *Le syndrome de vichy* qui démontre combien le mythe d'une France Résistance a fait obstacle à la reconnaissance des responsabilités du régime de Vichy dans la déportation des juifs. Les appels au devoir de mémoire à l'égard des victimes de la Shoah (années 1980 et 1990) contribueront à élargir la mémoire nationale<sup>14</sup>. La mémoire de la Première Guerre Mondiale est plus apaisée, on constate que les commémorations officielles nationales s'élargissent aux belligérants anglais, allemands mais aussi canadiens, américains, australiens (deux exemples : en Picardie, la célébration du centenaire de la bataille d'Amiens déclenchée le 8 août 1918 qui a eu lieu à la cathédrale d'Amiens ; dans le Nord, la construction d'un mémorial international à Notre dame de Lorette : l'Anneau de la mémoire où sont inscrits, sans distinction de nationalité, les noms des 579 606 soldats tués sur le front du Nord Pas de Calais en 14-18. Conçu ainsi l'exercice du devoir de

---

<sup>14</sup> cf. cérémonies en juillet tenues dans le cadre de la "Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux Justes de France", au monument commémoratif de la rafle du Vél' d'Hiv.

mémoire contribue à former la mémoire des citoyens en la replaçant à la hauteur de la tragédie que fut la Grande Guerre mémoire.

Cette participation citoyenne est importante car l'Etat n'est pas seul engagé dans l'exercice du devoir de mémoire, les mémoires personnelles ont aussi leurs œillères qui les rendent aveugles aux revendications d'autres mémoires. L'Etat et les citoyens sont appelés à un devoir de mémoire qu'il faut entendre pour Ricœur comme une obligation de juste mémoire : « c'est la justice qui, extrayant des souvenirs traumatisants leur valeur exemplaire, retourne la mémoire en projet; et c'est ce même projet de justice qui donne au devoir de mémoire la forme du futur et de l'impératif (107) ». Plaçant l'exigence de juste mémoire au centre du devoir de mémoire, il entend d'abord satisfaire un souci de d'équité en tournant la mémoire vers autrui et en particulier vers les victimes des violences de l'histoire : « Le devoir de mémoire est le devoir de rendre justice, par le souvenir, à un autre que soi... Parmi ces autres, à l'égard duquel nous sommes endettés, une priorité morale revient aux victimes (108) ». Il s'agit de reconnaître la voix des oubliés de la mémoire officielle et d'accepter la confrontation des mémoires.

Une juste mémoire est aussi une mémoire instruite par la connaissance historique qui donne l'avantage « à des architectures de sens qui excèdent les ressources de la mémoire collective (647) ». L'historien est ainsi associé à l'exercice du devoir de mémoire : ce qui revient à lui reconnaître une double responsabilité, scientifique et civique. La dialectique de la mémoire et de l'histoire, qui respecte la coupure épistémologique entre l'une et l'autre, intervient dans la formation d'une juste mémoire citoyenne. Il s'agit pour Ricœur d'intégrer le regard distancié de l'histoire à la mémoire vivante -tout le contraire de l'asservissement de l'histoire par la mémoire officielle- ; dans cette perspective le devoir d'histoire ne s'oppose pas au devoir de mémoire. En s'articulant à la mémoire, le savoir historique offre le passé comme un héritage transmis et à assumer. Le passé qu'étudie l'historien n'est pas un passé poussiéreux, il peut au contraire nous concerner si l'on se souvient qu' « ayant été signifie avoir été présent, vivant, vif (475) ». Ricœur replace la pratique du métier d'historien dans ce qui la rend possible, l'expérience du temps humain, un temps vécu dans la triple densité du présent. Le lien que tisse l'historien avec le passé prend une valeur éthique que Ricœur envisage sous l'angle de la dette que nous avons à l'égard des hommes du passé et celui du rite de sépulture qui accorde aux morts une place parmi les vivants. L'historien, s'il joint le vœu de fidélité au passé à son souci de vérité, peut nous aider à assumer notre dette à l'égard du passé, (« c'est sous le signe de l'être-en-dette que l'avoir été

l'emporte en densité sur le n'être plus du passé révolu (473-474) ». Il me semble que le dynamisme des journées de commémoration du centenaire de la Grande Guerre (comme celles organisées ici à Vesoul), dynamisme soutenu par la mission du centenaire où se sont impliqués nombre d'historiens, témoigne de cette revitalisation du passé lorsque les vivants se l'approprient. Par ailleurs, Ricœur commente les propos du philosophe et historien Michel de Certeau, qui voit dans l'écriture de l'histoire un équivalent des rites de sépulture, essentiels à toute civilisation humaine, et cela à un double titre : « D'une part, l'écriture (de l'historien) joue le rôle d'un *rite d'enterrement* ; elle exorcise la mort en l'introduisant dans le discours. D'autre part elle a une fonction *symbolisatrice* ; elle permet à une société de se situer en se donnant dans le langage un passé, et elle ouvre ainsi au présent un espace propre »<sup>15</sup>. En ce sens, « l'écriture fait des morts pour qu'il y ait des vivants »<sup>16</sup>. De ces « fortes paroles(478) » Ricœur retient l'idée que la sépulture n'est pas seulement un lieu matériel, elle est un lieu symbolique qui rappelle le geste d'ensevelissement, marque durable du deuil ; transposé à l'écriture de l'histoire, elle fait de l'historien un auxiliaire du travail du deuil du passé au sens psychanalytique du terme : par le langage, il donne au passé un sens qui permet de l'intérioriser pour envisager l'avenir et ainsi d'échapper à la nostalgie.

Ceci nous introduit à la troisième caractéristique d'une juste mémoire, son ouverture à l'avenir. Faire mémoire s'articule alors à la promesse qui engage, comme l'exprime par exemple l'expression : « plus jamais ça ». C'est cette référence à l'agir humain, celui des hommes du passé comme celui des contemporains, qui fonde la position de Ricœur à l'égard du devoir de mémoire et qui va ouvrir à la fin de MHO sa méditation sur l'oubli et le pardon. Ce qui intéresse Ricœur, ce sont les hommes dans l'histoire ; dans sa perspective, l'histoire se définit comme l'étude « des pratiques de constitution du lien social et des problématiques d'identité qui s'y rattachent (232) ». Par conséquent, l'historien en s'intéressant à l'action des hommes du passé, peut dévoiler des possibilités manquées ; en consultant les archives, il ne s'enferme pas dans un laboratoire car il les interroge depuis son présent pour représenter en vérité les événements et situations passés et les interpréter, ce qui désenglué notre rapport au passé et libère une réflexion sur l'histoire qui se fait. François Dosse, historien, termine ainsi l'article dans lequel il présente l'intérêt de MHO, pour les historiens : « C'est donc une nouvelle leçon d'espérance que

---

<sup>15</sup> Michel de Certeau, *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1975, p.118

<sup>16</sup> id. p.119

nous prodigue Ricœur : une remise en route du rapport entre passé, présent et devenir constitutif de la discipline historique, de la part d'un philosophe qui rappelle les impératifs de l'agir à des historiens qui ont tendance à se complaire dans le ressassement et les commémorations»<sup>17</sup>. Cette remise en route du rapport entre passé, présent et devenir concerne aussi les citoyens<sup>18</sup>, ces derniers, invités à se souvenir avec les témoins et éclairés par les travaux historiques, sont rappelés à leur responsabilité personnelle ; cette responsabilité Ricœur en parle à plusieurs reprises notamment à propos de la Shoah : « c'est le citoyen autant que l'historien qui est requis par l'événement. Et il est requis au niveau de sa participation à la mémoire collective, devant laquelle l'historien est appelé à rendre des comptes (334) », et un peu plus loin en conclusion d'une analyse sur la singularité du génocide juif : « le citoyen émerge comme un tiers dans le temps : son regard se structure, à partir de son expérience propre, instruite diversement par le jugement pénal et par l'enquête historique (436) ». Le citoyen comme le juge ne peut éluder la question de responsabilité des hommes du passé qui le renvoie à sa propre responsabilité, mais juger ne suffit pas, il lui faut comprendre les situations historiques et prendre appui sur l'enseignement de l'histoire pour rendre plus aiguisé son regard sur le présent.

Enfin, la dernière caractéristique d'une juste mémoire est d'être mesurée, se gardant des excès de mémoire comme du trop peu de mémoire. La bonne mesure exige de cerner la place l'oubli dans la mémoire car l'oubli n'est pas seulement l'ennemi de la mémoire, il en est une ressource. Une mémoire vivante intègre nécessairement une dose d'oubli. Sur ce point, Ricœur fait référence aux analyses de Bergson sur l'oubli profond ou de réserve, qui désigne les souvenirs inactifs mais non effacés<sup>19</sup>. C'est cet oubli de réserve où les souvenirs survivent à l'état latent, à l'arrière-plan de notre conscience présente, qui nous permet d'agir au présent et d'actualiser les souvenirs virtuels utiles que convoque notre attention à la vie. Cela rejoint un thème récurrent de MHO : la mémoire ne se réduit pas à une fonction cognitive, elle concerne aussi l'action. La mémoire collective convoque ainsi les souvenirs utiles à la nation, elle se construit aussi souvent

---

<sup>17</sup> article cité p.152

<sup>18</sup> « Le citoyen a la responsabilité de « faire, en lui-même et au plan de la discussion publique, la balance entre l'histoire et la mémoire (648) ».

<sup>19</sup> Ricœur dans sa vieillesse perçoit l'érosion de la mémoire et l'échéance prochaine de la mort qui entraînera la perte définitive des souvenirs, néanmoins dans « *Vivant jusqu'à la mort* » il affirme « nous oublions moins que nous ne croyons ou ne craignons (571)»

sur l'oubli,<sup>20</sup>elle peut enfin commander l'oubli comme dans une déclaration d'amnistie<sup>21</sup> prise dans un souci de réconciliation nationale que Ricœur « qualifie d'oubli juridique limité(588) ». Ricœur émet, vis-à-vis de cet impératif d'oublier, les mêmes réserves qu'il soulevait à propos du devoir de mémoire et il alerte sur la frontière ténue entre amnistie et amnésie ou déni de mémoire. Il donne alors à la juste mémoire un autre horizon que celle de préserver une unité nationale imaginaire, celui d'un travail de mémoire acceptant le débat démocratique où « ce ne sera pas un devoir de taire le mal mais de le dire de façon apaisé (589) ». Dépasionner la mémoire ne passe pas seulement par l'impartialité des savoirs historiques, les débats citoyens dans lesquels sont présents des historiens permettent de trouver une juste mesure où les différentes mémoires renoncent à la guerre des mémoires sans se neutraliser. Le travail de mémoire ainsi opéré peut libérer les projets d'avenir sans tirer un trait sur le passé : c'est la voie que choisit Ricœur, la seule susceptible de se délier du passé sans l'oublier. Il y a en effet un juste oubli qui n'est pas effacement du passé comme dans le pardon qui délie l'auteur de son acte sans nier la réalité des crimes passés.

Nous voici arrivés à destination après cette longue navigation dans l'ouvrage. En conclusion, je donnerai le dernier mot à l'auteur qui, à la fin de son ouvrage monumental, resitue la mémoire sous l'histoire, et la vie sous la mémoire et l'oubli : Ricœur livre ainsi la clé de l'ouvrage<sup>22</sup> et par l'inachèvement, ouvre sur l'avenir.

Sous l'histoire, la mémoire et l'oubli.

Sous la mémoire et l'oubli, la vie

Mais écrire la vie est une autre histoire

Inachèvement

---

<sup>20</sup> cf. Philippe Joutard, « L'oubli constructeur des mémoires collectives » in *Paul Ricœur : penser la mémoire*, Seuil, 2013, pp. 235-250

<sup>21</sup> Cf. Article 1 de l'Edit de Nantes 1598 à propos des événements de la guerre civile et religieuse : « que la mémoire de toutes choses passées d'une part et d'autre part... demeure éteinte et assoupie comme chose n'en advenue »

<sup>22</sup> « C'est ce lien entre vie et mémoire qui me paraît donc orienter l'entreprise monumentale de ce livre » Jeanne-Marie Gagnebin in *La juste mémoire Lectures autour de Paul Ricœur*, Labor et Fides, 2006, p.171